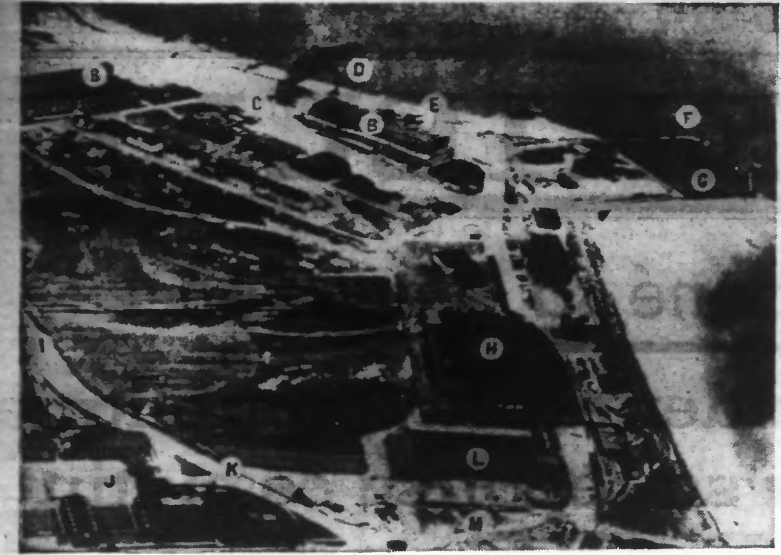


L'INTENSE BOMBARDIEMENT DE L'ILE DE SYLT PAR LA R. A. F.

SUITE DE LA PREMIERE PAGE



UNE VUE AERIEENNE DES BASES ALLEMANDES DE L'ILE DE SYLT BOMBARDEES PAR LA R. A. F.

A) Station de T. S. F. — B) Hangars. — C) Hydravions. — D) Grue pour soulever les hydravions. — E) Hydravions. — F) Grues. — G) Port. — H) Hangar de réparations. — I) Camions. — J) Casernes. — K) Hommes. — L) Garage de transport automobile. — M) Bâtime en construction.

Les observateurs dans ont eu l'impression que la totalité de la côte Ouest de l'Allemagne était bombardée. Ils ont décrit l'effet produit par les explosions puissantes de l'aviation britannique.

Toutes les demi-heures, les avions allemands se font entendre, chaque fois qu'une nouvelle vague de bombardiers fonce pour attaquer.

L'Agence Reuter ajoute que le dirige Hindenburg a été atteint plusieurs fois, et un témoin oculaire rapporte que, lorsque les bombes eurent atteint leur objectif, des flammes de grande hauteur et d'épais nuages de fumée s'élevèrent vers le ciel. Au cours de l'attaque de List, un incendie se déclara presque immédiatement; un avion tombe en flammes sur la plage, sur la côte Nord de Sylt.

Suivant une dépêche de Esbjerg, deux hommes auraient aperçu un appareil qui s'abatit en flammes également au milieu de l'île danoise de Hornum, mais à deux heures de matin, on n'avait découvert aucune trace de l'avion.

Une attaque qui dura sept heures

Londres, 20. — A 4 h. 15, ce matin, le ministère de l'Air communique : L'attaque de la base aérienne de Hornum, dans l'île de Sylt, par des avions de bombardement, qui a commencé à 20 heures, hier, se poursuivait à 3 heures du matin. Les premiers avions qui ont pris part à l'attaque sont déjà rentrés sans encombre, et les dépêches rapportent qu'ils ont atteint leur objectif et l'ont bombardé.

Un seul avion anglais n'a pas rejoint sa base

Londres, 20. — On annonce officiellement au Ministère de l'Air que seul un avion britannique n'a pas rejoint sa base. L'attaque sur Hornum, hier soir, a duré 7 heures. On apprend maintenant que les dégâts rapportés précédemment sont très considérables. Des hangars et des cales de lancement ont été directement atteints par les avions. Tous les autres appareils britanniques ont rejoint leurs bases.

L'ALLEMAGNE dirigée l'étranglement de la Finlande

(Suite de la première page) ARRIVÉE A MOSCOU DES PLÉNIPOTENTIAIRES FINLANDAIS

Moscou, 20. — De l'Agence «Tass» : M. Paasilin, chef et le Professeur Vojtonna, chargés par le Président de la République finlandaise de procéder à l'échange des instruments de ratification du Traité de Paix conclu entre l'U.R.S.S. et la Finlande, sont arrivés hier à Moscou par la voie des airs.

LES SOVIETS ENVISAGENT D'UN MAUVAIS ŒIL L'ALLIANCE DÉFENSIVE ENTRE LES PAYS NORDIQUES

Moscou, 20. — De l'Agence «Tass» : La presse étrangère communique que des pourparlers seraient menés au sujet de la conclusion d'une alliance défensive entre la Finlande, la Suède et la Norvège, cette alliance ayant pour tâche la protection militaire des frontières de Finlande.

On communique également que l'U.R.S.S. ne formulerait pas d'objections contre une pareille alliance défensive entre la Finlande la Suède et la Norvège. L'Agence «Tass» est autorisée à déclarer que ces informations au sujet de l'attitude de l'U.R.S.S. ne correspondent pas à la réalité, car, comme on le voit par le discours anti-soviétique du Président du Parlement de Norvège, M. Hambro, une pareille alliance serait dirigée contre l'U.R.S.S. et serait en pleine contradiction avec le Traité de Paix conclu le 12 mars entre l'U.R.S.S. et la Finlande.

Et les Allemands emboîtent le pas

Bruxelles, 20. — On mande de Berlin à l'Agence «Beia» : Les milieux allemands compétents qui expriment, il y a huit jours, de la compréhension pour le projet d'une alliance défensive entre les Etats scandinaves, se montrent maintenant de plus en plus réservés.

LE VOTE

La séance publique est reprise à 9 heures. Le Président Herriot fait connaître le résultat du pointage sur les deuxièmes parties de l'ordre du jour, qui est adopté par 229 voix contre 117.

Le vote est adopté à main levée. Séance levée sans incidents et prochaine séance jeudi à 15 h. 30. Les plus récents d'appareils Wellington, les ministres ont annoncé une réunion du Conseil de Cabinet ce matin, à onze heures.

LA DÉMISSION DU CABINET

Paris, 20. — Un conseil de Cabinet s'est tenu ce matin, rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Edouard Daladier. Il a commencé à dix heures.

Tous les ministres étaient présents, sauf M. Jules Julien, ministre des P. T., qui se trouve en Italie. M. Daladier et les membres du gouvernement ont quitté le ministère de la Défense nationale à 11 h. 15, pour se rendre à l'Élysée, où ils ont remis la démission collective du Cabinet au Chef de l'État.

M. Albert Lebrun commença ses consultations

A 11 heures 05 M. Daladier et les ministres quittent l'Élysée sans faire aucune déclaration. Ils ont remis leur démission au Président de la République qui commença aussitôt ses consultations.

M. JEANNERET est arrivé à l'Élysée à 11 heures 15 et s'entre-voit avec le Chef de l'État.

M. Jeanneret a quitté l'Élysée à 11 h. 50 sans faire aucune déclaration. A 11 h. 55, M. Herriot, accompagné de son chef de Cabinet arrive à l'Élysée et est aussitôt introduit auprès du Chef de l'État.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT M. DALADIER

M. Daladier quitte à midi quarante la présidence du Conseil pour se rendre à l'Élysée, où il est aussitôt introduit auprès du chef de l'État.

M. Daladier n'a rien à dire

Paris, 20. — A 13 h. 25, après quarante minutes de conversation avec le président de la République, M. Edouard Daladier quitte l'Élysée, accompagné de M. Daladier, directeur de son Cabinet, quitte le Ministère de la Guerre en voiture.

M. Daladier, pendant sa dernière absence du Ministère de la Guerre, est allé conférer à la Présidence de la Chambre avec M. Edouard Herriot.

LE REFUS DE M. DALADIER

Paris, 20. — M. Daladier après de l'Agence Reuter a déclaré que le Président de la République avait insisté en vue de la voir formelle de recourir à la loi de l'État, et qu'il n'y avait rien de plus à faire.

M. Paul Reynaud à l'Élysée

Paris, 20. — M. P. Reynaud, mandé par le chef de l'État, est arrivé à l'Élysée. Il a été aussitôt introduit auprès du chef de l'État.

Un hommage vibrant du groupe radical-socialiste à M. Ed. Daladier

Le groupe radical-socialiste, auquel s'étaient joints les sénateurs et le bureau du comité exécutif, s'est réuni sous la présidence de M. Chautemps, qui dans une déclaration, proclamant son affectueuse amitié pour le Président Daladier, qui demeurait toujours qualifié pour présider aux destinées du pays.

LE TRANSFERT DES JUIFS DANS LA RÉSERVE DE LUBLIN

Copenhague, 20. — Suivant une dépêche de Berlin à «Politiken» les Israélites de Poméranie ont été transférés dans la réserve de Lublin, le premier transfert ayant été effectué beaucoup trop vite et leur ayant occasionné de très graves préjudices.

Hitler, ennemi de l'Allemagne

En échange, nous voulons une Allemagne radicale comme la Suisse. Nous désirons le désarmement de l'Europe, sans arrière-pensées de vengeance et de victoire.

Repoussant toute addition passée à l'ordre du jour

Le second ordre du jour est déposé par M. Marin qui, associant à l'ordre du jour voté par le Sénat, rendant hommage à la Finlande, compte sur le gouvernement pour que la guerre soit conduite avec une énergie croissante.

Le Gouvernement accepte l'ordre du jour Chichey posant, sur son acceptation, la question de son acceptation.

La suite d'une demande de division, la première partie de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité, à l'exception de deux voix, une nime de la France à la Finlande. La seconde partie est mise aux voix par scrutin public et il y a pointage.

Séance suspendue à 3 h. 15.

LE VOTE

La séance publique est reprise à 9 heures. Le Président Herriot fait connaître le résultat du pointage sur les deuxièmes parties de l'ordre du jour, qui est adopté par 229 voix contre 117.

Le vote est adopté à main levée. Séance levée sans incidents et prochaine séance jeudi à 15 h. 30. Les plus récents d'appareils Wellington, les ministres ont annoncé une réunion du Conseil de Cabinet ce matin, à onze heures.

LA DÉMISSION DU CABINET

Paris, 20. — Un conseil de Cabinet s'est tenu ce matin, rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Edouard Daladier. Il a commencé à dix heures.

Tous les ministres étaient présents, sauf M. Jules Julien, ministre des P. T., qui se trouve en Italie. M. Daladier et les membres du gouvernement ont quitté le ministère de la Défense nationale à 11 h. 15, pour se rendre à l'Élysée, où ils ont remis la démission collective du Cabinet au Chef de l'État.

M. Albert Lebrun commença ses consultations

A 11 heures 05 M. Daladier et les ministres quittent l'Élysée sans faire aucune déclaration. Ils ont remis leur démission au Président de la République qui commença aussitôt ses consultations.

M. JEANNERET est arrivé à l'Élysée à 11 heures 15 et s'entre-voit avec le Chef de l'État.

M. Jeanneret a quitté l'Élysée à 11 h. 50 sans faire aucune déclaration. A 11 h. 55, M. Herriot, accompagné de son chef de Cabinet arrive à l'Élysée et est aussitôt introduit auprès du Chef de l'État.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT M. DALADIER

M. Daladier quitte à midi quarante la présidence du Conseil pour se rendre à l'Élysée, où il est aussitôt introduit auprès du chef de l'État.

M. Daladier n'a rien à dire

Paris, 20. — A 13 h. 25, après quarante minutes de conversation avec le président de la République, M. Edouard Daladier quitte l'Élysée, accompagné de M. Daladier, directeur de son Cabinet, quitte le Ministère de la Guerre en voiture.

M. Daladier, pendant sa dernière absence du Ministère de la Guerre, est allé conférer à la Présidence de la Chambre avec M. Edouard Herriot.

LE REFUS DE M. DALADIER

Paris, 20. — M. Daladier après de l'Agence Reuter a déclaré que le Président de la République avait insisté en vue de la voir formelle de recourir à la loi de l'État, et qu'il n'y avait rien de plus à faire.

M. Paul Reynaud à l'Élysée

Paris, 20. — M. P. Reynaud, mandé par le chef de l'État, est arrivé à l'Élysée. Il a été aussitôt introduit auprès du chef de l'État.

Un hommage vibrant du groupe radical-socialiste à M. Ed. Daladier

Le groupe radical-socialiste, auquel s'étaient joints les sénateurs et le bureau du comité exécutif, s'est réuni sous la présidence de M. Chautemps, qui dans une déclaration, proclamant son affectueuse amitié pour le Président Daladier, qui demeurait toujours qualifié pour présider aux destinées du pays.

LE TRANSFERT DES JUIFS DANS LA RÉSERVE DE LUBLIN

Copenhague, 20. — Suivant une dépêche de Berlin à «Politiken» les Israélites de Poméranie ont été transférés dans la réserve de Lublin, le premier transfert ayant été effectué beaucoup trop vite et leur ayant occasionné de très graves préjudices.

Hitler, ennemi de l'Allemagne

En échange, nous voulons une Allemagne radicale comme la Suisse. Nous désirons le désarmement de l'Europe, sans arrière-pensées de vengeance et de victoire.

Président du Conseil, pour avoir exercé une activité accrue, il est certain qu'ils ne manqueraient pas d'exercer une influence sur l'opinion britannique.

Estimant qu'il n'a rien négligé pour porter au maximum la puissance de la France et qu'il n'a cessé d'en faire le meilleur emploi, il lui conserve une confiance qu'il n'a jamais mieux méritée qu'aujourd'hui et demande, afin d'éclaircir le débat, que soit faite la publication des débats de la Chambre en comité secret.

Il a affirmé n'avoir qu'un seul but : se consacrer à l'agriculture étrangère, sous toutes ses formes, en pleine union avec la fidèle alliée de la France pour une victoire complète, condition indispensable de la paix que veulent les hommes libres du monde entier.

M. Robert Lassalle et M. Odin ont présenté, par la suite, le vote pour renouveler leur affectueuse confiance au président Daladier. Celui-ci a remercié les uns et les autres de leur confiance et a déclaré que son devoir était de rester fidèle à son mandat, pour se conformer à la tradition parlementaire.

M. Paul Reynaud rend visite aux Présidents du Sénat et de la Chambre

Paris, 20. — Après son entretien avec M. Daladier, qui a duré une demi-heure environ, M. Paul Reynaud est allé rendre visite au Sénat et à la Chambre.

Le Sénat a été présidé par M. Daladier, qui a été reçu par M. Daladier, ministre de la Guerre en déclarant qu'il allait rendre visite à M. Jeanneret, président du Sénat, et à M. Herriot, président de la Chambre.

L'UNION DÉMOCRATIQUE DU SÉNAT RÉCLAME UN CABINET DE SALUT PUBLIC

Paris, 20. — Le Groupe de l'Union Démocratique du Sénat, présidé par M. Paul Reynaud, sénateur du Haut-Rhin, après avoir procédé à un large examen de la situation, exprime à l'unanimité le vœu que le Gouvernement du Ministère ait uniquement pour objet d'assurer, dans les divers services, le redressement et la coordination de toutes les activités nationales, l'énergie et la rapidité qu'exige la guerre et que veut le Parlement; il affirme qu'il ne saurait être question de la formation d'un cabinet de dosage de groupes, mais seulement de recruter des compétences et des caractères pour constituer un cabinet de salut public.

L'UNION DÉMOCRATIQUE A LA CHAMBRE DEMANDE LA RESPONSABILITÉ DES AGENTS D'EXÉCUTION

L'Union Démocratique, qui compte à la Chambre 309 membres, a adressé au Gouvernement un message par lequel elle demande que le Parlement soit exactement et fréquemment informé par le Gouvernement, qu'il légifère suivant les procédures du droit public, et qu'il soit chargé de contrôler les agents d'exécution par des mandats d'arrêt.

Elle suggère que dans le gouvernement il ne puisse y avoir aucune confusion de responsabilités, et que les agents d'exécution soient fréquemment contrôlés, soient délégués d'une passivité inutile et tenus pour pleinement responsables de leurs erreurs et de leurs fautes.

Elle suggère que dans le gouvernement il ne puisse y avoir aucune confusion de responsabilités, et que les agents d'exécution soient fréquemment contrôlés, soient délégués d'une passivité inutile et tenus pour pleinement responsables de leurs erreurs et de leurs fautes.

L'IMPRESSIION EN ALLEMAGNE

On est convaincu, à Berlin, que le nouveau gouvernement agira d'une façon plus rigoureuse dans la conduite de la guerre.

LES BRITANNIQUES sont convaincus de la volonté de la France d'aller jusqu'au bout

Londres, 20. — La démission du gouvernement français a été appréciée à Londres avec quelque surprise, mais sans inquiétude, car personne ne doute que la politique de guerre de la France ne soit poursuivie avec la même activité que par le passé.

On ne craint pas que le nouveau gouvernement agisse d'une façon plus rigoureuse dans la conduite de la guerre.

Bruxelles, 20. — On mande de Berlin à l'Agence «Beia» : Les milieux compétents allemands considèrent le changement du gouvernement qui interviendra en France comme un changement de personnel, sans aucune importance, ce qui ne pourra avoir aucun effet sur la politique extérieure.

Les milieux allemands sont convaincus que le nouveau gouvernement français adoptera une politique renforcée dans le sens de la continuation de la guerre.

LES BRITANNIQUES sont convaincus de la volonté de la France d'aller jusqu'au bout

Londres, 20. — La démission du gouvernement français a été appréciée à Londres avec quelque surprise, mais sans inquiétude, car personne ne doute que la politique de guerre de la France ne soit poursuivie avec la même activité que par le passé.

On ne craint pas que le nouveau gouvernement agisse d'une façon plus rigoureuse dans la conduite de la guerre.

On ne craint pas que le nouveau gouvernement agisse d'une façon plus rigoureuse dans la conduite de la guerre.

Bruxelles, 20. — On mande de Berlin à l'Agence «Beia» : Les milieux compétents allemands considèrent le changement du gouvernement qui interviendra en France comme un changement de personnel, sans aucune importance, ce qui ne pourra avoir aucun effet sur la politique extérieure.

Les milieux allemands sont convaincus que le nouveau gouvernement français adoptera une politique renforcée dans le sens de la continuation de la guerre.

On ne craint pas que le nouveau gouvernement agisse d'une façon plus rigoureuse dans la conduite de la guerre.

Le résultat du scrutin de la Chambre

Voici le résultat du scrutin sur la question de la confiance de M. Chichey. Nombre de votants : 248; majorité absolue : 121. — Pour l'adoption : 129. — Contre : 119.

A vote contre : Maurice Delaunay (Calvados), appartenant aux Démocrates populaires.

154 socialistes (M. Bonducaux excepté) sur 155. 12 membres de l'Union Populaire française : MM. Brout, Caron, Deleclerc, Dewes, Fouchard, Fourrier, Jardin, Loubrouard, Nicod, Pillot, Raux, Sautou, Fernand Vallet.

11 membres de l'Union Socialiste et Républicaine : MM. Camus, Daut, Deschamps, Flori, Frossard, Prot, Roux, Sautou, Lafaye, Lepic, Imbéle, Montel, Plancke, Renaillour.

10 radicaux-socialistes : MM. André Albert, Chateau (apparenté), Pierre Cot, Ebel, Gelaudofer, Gillet, Gout, Guastavino, Jauché, Margaine.

23 membres de la Gauche démocratique et radicale indépendante : MM. Chauvin-Servinère, Danco, Desbordes, Enjelbert, Escartefigue, Gaillet, Gaston Gérard (Charente), apparenté; Jean Goy, Montigny, Turin.

29 membres de l'Alliance des radicaux indépendants : MM. Léon Baréty, Pierre Banger, Brille de Champeaux, Denli de Labouch, Dignac, Drouot, Duchesne, Fournet, Alphonse Dupont, Pierre Dupuy, Foga, P. E. Flandin, Fould, Gagliand (apparenté), Gaurand, Gellie, Girault, Jaquinot, Laccal, de la Myre, Mory, Lecaubeux, de Lestapié, Magnan, Pervau, Fradier, Fiesle, Louis Rollin, Paul Thellier, Adolphe Vincent.

7 membres du groupe agraire indépendant : MM. Antier, de Clermont, Comte, Genty, Gille (apparenté), Huisi (apparenté), Mathé, Radulph.

9 députés d'action populaire : MM. Dabiet, Elacasse, Fleuch, Guilling, Herter, Hartmann, Meck, Seltz, Walter.

2 députés socialistes : MM. Gossu, Pezet.

19 membres du parti social français : MM. Creysal, Deschamps, Devaut, Fourcault, de Favant, Pevaut.

1 député appartenant à aucun groupe : M. Raussier, ainsi que M. Edouard Herriot, qui présidait la séance.

7 députés étaient absents par congé : MM. Hucher, de Jélys, André, M. de la Courde, de la Perronnay (apparenté), Le Cour Grandmaître (apparenté), Macouin, de Montaigu, de Saint-Just, Thibon, Xavier Vellat, Vallette-Viallard.

3 députés ne peuvent rendre part au vote : MM. Mourer, Rosse, Sturmel.

Tous les autres députés ont voté pour.

Rectifications de vote

Six députés ont informé ce matin le secrétaire général de la Chambre qu'ils demandaient à faire au «Journal Officiel» une rectification de vote.

Ce sont : MM. Jaubert, Ginet, Raussier, de Jélys, André, républicain indépendant; Huisi (apparenté); Gossu (démocrate populaire); et Alphonse Dupont (groupe des alliés et radicaux indépendants), qui portés comme étant absents, déclarent avoir voulu voter pour le gouvernement.

LE VOTE DES DÉPUTÉS DE NOTRE RÉGION

DEPARTEMENT DU NORD. Scrutin sur la deuxième partie de l'ordre du jour Chichey : Ont voté pour : MM. Parmentier et Marecaux. N'ont pas pris part au vote : MM. Lagrange, Deudon, Thomas, Gerné, Beauvillain, Plancke, Pichon, Becquet, Saenger, Masson, Saint-Victor, Raux, Dewez, Dufour, Decker, Raux, Dewez.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Ont voté pour : MM. Guidet, Baquet, Decroquet et Isort. N'ont pas pris part au vote : MM. de Diebach, Ducloux, M. Maca, Cadot, Bétrémieux, Vantelice, Vincent, de Saint-Just et Tellier.

missaire du gouvernement. Les députés, anciens communistes, ont déclaré que la parole et se lèvent aussitôt; pour demander pourquoi on les accuse de trahison.

M. BAREL a une question à poser. N'est-ce pas la somme pas des traités dit-il. Si c'est vrai que l'on s'explique ici, qu'on le prouve et qu'on nous fusille.

C'est à tout le M. Florimond BONTE qui rappelle d'abord comment il fut arrêté à la Chambre. Or, dit-il, il fait la guerre. Mon père a fait la guerre. Mes fils sont mobilisés aux Armées. On nous a accusés d'avoir fait une politique de guerre pendant la paix et une politique de paix pendant la guerre. M. Florimond BONTE a toujours la parole. Il déclare — sur un ton de réunion publique, car l'audience maintenait un grand silence — que le procès sera terminé — quand ce procès sera terminé — je pense que l'honorabilité des députés communistes sera prouvée et que nous aurons qu'ils ont bien mérité de la Patrie.

M. PETIT, lui aussi a quelques mots à dire. Il lève le doigt et dit : M. BAREL a une question à poser. N'est-ce pas la somme pas des traités dit-il. Si c'est vrai que l'on s'explique ici, qu'on le prouve et qu'on nous fusille.

« Ne pas parler de politique étrangère nous est pas possible », affirme-t-il.

Un autre député, M. LAREPPE, maire-frontalier, tient à dire que dans l'acte d'accusation il y a des erreurs sur ce qui le concerne. M. FAJON prend la parole : « Finissons-en, dit-il, avec toutes les insinuations de trahison. Moi, j'ai suis mobilisé, j'ai servi six semaines de soldats qui, tous les jours peuvent lire dans les journaux, que leur instruction est de trahir ». M. CORNAVIL, ancien député, s'associe aux déclarations de M. Façon et Finissons-en, dit-il, avec toutes les insinuations de trahison. Moi, j'ai suis mobilisé, j'ai servi six semaines de soldats qui, tous les jours peuvent lire dans les journaux, que leur instruction est de trahir.

Enfin, le tribunal déclare que tous les députés ayant eu la parole, il se retire pour délibérer. A midi 45, le tribunal se réassemble pour la lecture de son jugement. Il n'y a pas lieu, dit-il, d'ordonner la comparution ni l'audition à cette audience, avec des conclusions de l'acte d'accusation, en ce qui touche la politique étrangère.

Conclusions irrecevables

A 3 heures de l'après-midi, après un intermède pour le déjeuner, les débats de l'affaire du procès des députés communistes reprennent. Le tribunal maintient son jugement. C'est M. Thoyot, un des défenseurs des députés inculpés, bâtonnier d'Amiens, qui fait les conclusions. Les conclusions de M. Thoyot, dit-il, sont portées devant le Tribunal de Cassation pour l'arrêt du Tribunal militaire révisant les conclusions. Donc, en droit, on doit surseoir à l'audience en somme remettre les débats à la prochaine audience.

Le commandant Bruzin, le commandant Bruzin, déclare que ces conclusions sont irrecevables. Le Tribunal se retire de nouveau, selon la formule, pour délibérer à huis clos. Ce n'est qu'à 4 heures de l'après-midi, qu'il revient pour rendre le jugement disant qu'il n'y a pas lieu de donner acte à ces conclusions, que le Tribunal passe outre et qu'on va commencer les débats.

M. Thoyot annonce alors que ses clients vont se pourvoir contre ce nouvel arrêt du Tribunal militaire. Le Tribunal, en outre, impossible, ordonne un nouvel arrêt de révoque, moins. Ce n'est qu'à cet instant seulement, et sur et à mesure, ils sortent de la salle d'audience. Ils reviendront, les uns après-midi (ce sont des insinuations), les autres vendredi matin (ce sont les témoins de la défense).

A ce moment, un grand silence se fait. Le colonel Loriot, commissaire du Gouvernement, déclare : « J'ai l'honneur, au nom de la défense nationale et de l'ordre public, de demander que les débats aient lieu devant le Tribunal militaire, selon l'article 72 du Code pénal. »

Mais aussitôt, de nombreux députés qui sont sur les bancs des inculpés lèvent la main et veulent parler.

Le parole est donnée à M. Alexandre Zevas, pour le dépôt des conclusions s'opposant naturellement au jugement. Mais, au lieu de cela, il n'y a pas d'exemple qu'un procès politique se soit déroulé en chambre secrète. Au nom de ses clients, MM. Gout, Philippe, Renaud, Jean, il dépose de nouvelles conclusions.

Tout à tour, les avocats se lèvent pour parler du huis clos. Tous, naturellement, demandent un débat public, puis les députés eux-mêmes tentent à dire quelques mots. Ces quelques mots se prolongent assez longtemps, mais, au bout de quelques minutes, M. Abregé dit : « Je prie »; mais ils continuent.

On entend MM. Bonté, V. Barel, Fajon, M. Christofol, Berlog, Billard, qui ont tous participé à leur propre cas. Ils font l'éloge de Staline et de la Russie. Ils parlent à présent des pays étrangers et des chefs de ces pays comme M. Mussolini, M. Hitler, M. Staline, M. Zevas, M. Thoyot, M. Bonté, M. Barel, M. Christofol, M. Berlog, M. Billard, qui ont tous participé à leur propre cas. Ils font l'éloge de Staline et de la Russie. Ils parlent à présent des pays étrangers et des chefs de ces pays comme M. Mussolini, M. Hitler, M. Staline, M. Zevas, M. Thoyot, M. Bonté, M. Barel, M. Christofol, M. Berlog, M. Billard, qui ont tous participé à leur propre cas.

Le huis clos est prononcé. Le Président rappelle la question du huis clos. Le député répond : « J'y arrive, M. le Président », et il reprend la parole, mais, au lieu de l'intention de prononcer, car il tient des feuilles à la main.

Un autre fait une déclaration refusant le jugement. Il estime qu'il n'y a pas lieu d'entendre ni M. Daladier, ni M. Georges Bonnet, que la demande des accusés est irrecevable. Le Tribunal, qui est compétent pour ordonner la comparution de M. Daladier. On passe outre aux débats.

Un oubli. Mais voici qu'un député demande la parole. Le président la lui refuse. Aussitôt, M. Foisin, un des défenseurs, invoque la grande liberté de la défense.

Entrée des accusés. On fait entrer les accusés : ils sont au nombre de 30 ; 5 se trouvent déjà dans le prétoire, prévenus libérés. Ils arrivent avec leurs mandats d'arrêt, et se dirigent vers le prétoire. Ils sont tous accompagnés d'un avocat. Ils sont tous accompagnés d'un avocat. Ils sont tous accompagnés d'un avocat.

Le Tribunal se retire pour délibérer à huis clos. Ce n'est qu'à 4 heures de l'après-midi, qu'il revient pour rendre le jugement disant qu'il n'y a pas lieu de donner acte à ces conclusions, que le Tribunal passe outre et qu'on va commencer les débats.

« Nous ne sommes pas des traités ».

Enfin, on permet maintenant aux inculpés de parler après le com-

COLIS AUX SOLDATS DU FRONT

Reclames à nos Dépositaires et Vendeurs les participations de Billets de la LOTERIE NATIONALE vendues au bénéfice du COLIS AUX SOLDATS DU FRONT.